

indégressis dans leur propre milieu. Je n'aperçois nulle part le nègre pur, aggloméré, se développant de façon à mettre en évidence une égalité admise trop à la légère. Néanmoins, je comprends qu'on repousse une épithète qui a pu servir de couverture à une exploitation odieuse, et je n'entendrai l'infériorité relative du noir que comme l'aptitude à une évolution *sui generis*. Comment, d'ailleurs, soutenir que d'organisations physiques très différentes il peut sortir le même consensus physiologique et psychologique, avec la même tendance vers des modes sociaux uniformes ou analogues? Le nègre est séparé du singe le plus parfait par un abîme : l'un s'apprivoise, l'autre se civilise; seulement, le nègre en se civilisant ne dépasse guère un certain degré, sous les formes diverses que revêt pour lui la civilisation. Jusqu'à présent, l'islamisme semble le meilleur code social à sa convenance; le christianisme est trop idéaliste pour sa matérialité. L'apathie de son tempérament, conséquence d'une sensibilité émoussée, se prête mal à des progrès dans la voie d'un large assouplissement éducatif; la prédominance de ses facultés d'imagination et d'imitation, sur celles de l'intelligence, à une adaptation supérieure réelle. On a fort exagéré l'intelligence du noir. En quelque milieu qu'il ait été élevé, il n'a jamais produit aucun concept d'étendue, atteint à des sommets dans l'art ou dans la science. Des sujets ont pu montrer des qualités brillantes, acquérir une instruction vaste... à la surface, fournir de bonnes recrues au monde du fonctionnarisme colonial; observez les individualités qui se détachent ainsi, exceptions raréfiées, et vous constaterez de combien peu elles surpassent le niveau moyen des catégories professionnelles auxquelles elles appartiennent, si toutefois elles arrivent à le surpasser. Grattez même, avec méthode et précaution..., le vernis vous restera aux doigts et vous découvrirez au-dessous l'assemblage trompeur de facultés secondaires, qui vous ont donné l'illusion du talent. Avec de la mémoire et une étonnante puissance d'imitativité, le nègre réussit à prendre des apparences singulières. Le roitelet africain a grand air de majesté. L'élève, au

sortir des bancs d'un collège, a excellente faconde et est capable d'aborder avec succès des examens, où la sélection s'établit moins d'après le sérieux mérite que d'après la possession de routinières formules. Le jeune homme, en quittant les grandes écoles, aura bonne allure d'avocat, de magistrat ou de médecin. Au fond, les uns et les autres ne dépouillent point leur valeur ethnique. Chez tous, le jugement est restreint ou fait défaut; une énorme dose de confiance en soi-même, beaucoup d'acquit de pacotille ou de cabotinage naturel en imposent, mais uniquement à ceux dont la perspicacité laisse à désirer ou volontairement se dérobe. J'ajouterai que ces émergents, s'ils se maintiennent à flot, soutenus dans l'ambiance, dès que l'appui de celle-ci vient à leur manquer, retombent bas. A Monrovia, d'après Marche, les noirs n'ont fondé qu'une république grotesque. Et à Haïti¹, à Sierra-Leone, où ils occupent presque exclusivement tous les emplois, siègent au tribunal, ont en main la presse, ils n'ont guère mieux appris sous l'égide britannique. « Ridiculement parés d'habits à l'euro-péenne, un parasol à la main pour protéger leur noire tignasse, les affranchis paradent, à Free-Town, nonchalamment assis dans de petites voitures d'invalides, trainées par un ou deux jeunes nègres, leurs frères, qu'ils regardent avec dédain et qu'ils traitent, non comme des esclaves, mais comme des bêtes de somme. Rien de plus écœurant que ce spectacle. » (Frey².) Ces parvenus de la couleur ont pour prétention « de paraître blancs » (P. Barret) et ne s'aperçoivent pas qu'ils s'affichent de plus en plus nègres. La vie d'antan se réveille d'ailleurs avec d'immaîtrisables exigences, chez les éduqués de fraîche date, dès qu'ils peuvent secouer la contrainte. J'ai vu, à Boké, un homme encore jeune, qui pendant quinze ans avait vécu en France, parcouru la plupart de nos départements comme compagnon boulanger, avait acquis des manières certainement supérieures à celle de sa catégorie professionnelle chez nous, et

1. Voir le livre de Spencer Saint-John.

2. *L'Afrique occidentale*, p. 242.

parlait avec pureté notre langue, en moins de quelques semaines après son retour au pays réadopter l'existence grossière de ses compatriotes, devenir même plus vicieux par ses abandons répétés à l'intempérance. On a démenti que le roi Glé-Glé, le prédécesseur de Behanzin et personnage d'atroce mémoire, ait fait des études classiques au lycée de Marseille; mais le fameux roi Denis, aux mœurs plus calmes, non plus affinées sous d'autres rapports, est un élève des missions françaises, au Gabon. L'un des fils de notre ancien ennemi dans le Cayor, Ahmadou-Lamine, élevé en France, ne se gênait pas pour dire ce qu'il entendait faire, dès son retour au Sénégal. Nous avons reçu en princes, essayé de civiliser des Dinah-Salifou, des Karamoko, etc.; on n'ignore pas quels ont été les résultats de leur éducation, il est vrai très éphémère¹. Que deviendra le jeune Abdouloulaye, le fils du sultan Ahmadou, de Segou, si soigneusement élevé à la française, à Paris, quand il remettra les pieds sur le sol natal? Exactement ce que devint le pauvre potache égyptien d'une opérette-bouffe², en rentrant au bercail paternel. Mais chez les noirs dont je viens de rappeler les exemples, l'éducation ne s'est point accumulée, transmise par des générations. Eh bien, j'en sais d'autres, nés, et de bonne souche noire, aux Antilles, chez lesquels les survivances ancestrales se sont reproduites en pleine maturité d'âge, en plein milieu professionnel d'élite. Je pourrais citer tel magistrat volontairement revenu à l'existence isolée du demi-sauvage, tel médecin, dûment diplômé, vivant à la façon d'un guérisseur africain, débraillé, sans meubles ni livres, et cela sans adjonction d'une note alcoolique ou de débauche.

La différence capitale entre le nègre et le blanc est si bien dans la réduction, chez le premier, de la qualité maîtresse de l'évolution, le jugement, que jusqu'à l'âge où celui-ci se dessine, la supériorité appartient au noir, avec les facultés de l'imagination, de la mémoire et de l'imitation. Le petit noir

1. Lire, dans le XIX^e siècle du 28 août 1891, *les Farces de Karamoko*.

2. *Joséphine vendue par ses sœurs*.

apprend mieux tout d'abord que le petit Français; puis, vers l'âge de dix à douze ans, ce dernier commence à laisser derrière lui son compagnon d'études; la distance augmente à mesure que la raison accentue son développement inégal dans les deux races. Ce n'est pas que le noir manque de bon sens; mais il ne sort point d'un bon sens terre à terre; il n'a pas d'envolées dans le jugement, ou s'il en a, ne les offre que fugaces. Il n'a point les modalités cérébrales nécessaires à l'élaboration de processus complexes. Il est lent à penser, se fatigue vite au travail intellectuel, abandonne tôt l'opération ébauchée. Il a l'attention courte, sans profondeur et sans vigueur. Il se contente de comparaisons sommaires; cherche moins le concept original que les idées toutes faites, les saisit sans réflexion, et, incapable de les digérer, supplée aux lacunes dont il a la vague conscience par sa souplesse à imiter. L'ignorance et la crédulité sont une conséquence d'un pareil état psychique; elles trouvent un appoint dans une imagination dépourvue de contre-poids, limitée néanmoins aux choses du concret, ou, dans l'abstrait, forcée à imaginer, et elles se renforcent de la tendance à l'emprunt des concepts d'autrui, si favorable à la suggestion. Le nègre est fétichiste, sous la domination de ses sorciers; il n'entrevoit guère dans le Coran, que lui prêchent les marabouts, que les sensualités d'un au delà, simples amplifications de celles du présent. Païen ou musulman, même christianisé, il est le grand superstitieux, l'être toujours craintif et timide, ayant besoin d'un guide. Il semble comme en état d'infantilisme permanent.

Sous le rapport intellectuel, le nègre paraît en effet arrêté à une sorte de période infantile. Il trahit cette manière d'être par les conditions de sa sentivité. Il sent comme il pense, avec impondération, tantôt s'affectant à l'extrême, à l'occasion d'un événement insignifiant, d'une souffrance légère, tantôt indifférent à propos des maux les plus graves. Naturellement trembleur et poltron, il est capable de déployer le plus grand courage, l'intrépidité la plus admirable. Il y a, dans cette opposition, à tenir compte de l'ambiance, c'est-à-dire du foyer de

rayonnement imitatif; le noir agit selon les exemples qui se déroulent à ses yeux (le tirailleur, soldat étonnant sous l'uniforme français et à côté du Français, déserteur, sous le boubou de ses compatriotes et dans les rangs des bandes rebelles, devient un adversaire médiocrement redoutable). Quand il n'est pas dominé par l'espérance d'une récompense lucrative ou honorifique, ou la crainte d'un châtement, placé sous l'empire suggestif de la croyance aux vertus de quelque amulette, sa stoïcité n'est pas, autant qu'on l'a prétendu, à déduire d'une insensibilité de race; elle est surtout la résultante des activités psychiques dérivées auxquelles je viens de faire allusion; elle reconnaît souvent pour cause beaucoup d'amour-propre¹. Vaniteux, le nègre l'est au dernier point²; il n'est rien qu'on n'obtienne de lui en caressant ce sentiment, et, par l'émulation, on l'amènerait à suivre la voie du progrès, s'il était ca-

1. Dans une ancienne relation de voyages (*Histoire générale des voyages*, t. LIX, p. 188), il est question de la patience avec laquelle les nègres savent endurer la douleur. « Ce n'est pas insensibilité, car ils ont la chair très délicate et le sentiment fort vif; c'est un fond de grandeur d'âme et d'intrépidité, qui leur fait mépriser la douleur, les dangers et la mort même. Le père Labat rend témoignage qu'il en a vu rompre vifs et tourmenter plusieurs, sans leur entendre jeter le moindre cri. On en brûla un, dit-il, qui, loin d'en paraître ému, demanda un bout de tabac allumé lorsqu'il fut attaché au bûcher, et fumait encore, tandis que ses jambes étaient crevées par la violence du feu. » Lire, dans les relations plus récentes de Gallieni (*Deux campagnes au Soudan*, in *Tour du Monde*, 2^e sem. 1889, p. 342, 390), la conduite si simplement héroïque des noirs patriotes devant les pelotons d'exécution où les amène la cour martiale, d'après les lois de la guerre du colonisateur civilisé.

2. Nous n'avons point à rire des ridicules exaltations de la vanité africaine, lorsque nous cherchons à lui donner des dérivations favorables à la satisfaction de la nôtre. Quel document psychologique que cette note copiée dans la *Dépêche* de Brest du 9 juin 1893. On a suggéré au roi Toffa de créer un ordre de chevalerie. « Il est, paraît-il, fortement question, si l'on en croit le *Figaro*, de donner à l'ordre de l'Étoile du Bénin la sanction officielle qui lui a été refusée jusqu'ici. Le général Dodds et l'amiral Cuvelier de Cuverville, promus tous deux grands dignitaires par le roi Toffa, notre allié, ont fait des démarches en ce sens... »

pable d'efforts continus. Néanmoins, il a conscience d'être au-dessous de l'Européen, là où il n'a pas été gâté, malgré son ignorance et sa nullité, par les faveurs de la politique, issues des suffrages du nombre et des coteries; il sait rabattre à l'occasion de son arrogance ou de ses allures majestueuses, quand il devine que sa pose n'est pas prise au sérieux; même il se fait très humble, jusque sous les oripeaux royaux, pour solliciter quelque cadeau du blanc, de l'eau-de-vie surtout. Très égoïste, le nègre est cependant susceptible de très beau dévouement; esclave ou libre, on l'a vu risquer sa vie pour des personnes qu'il affectionnait. Il est plus sensible aux arguments de force qu'à ceux de la douceur, et il se montre parfois tenace jusqu'à la mort, quand il s'est résolu à ne pas céder. Très doux, mais capricieux, il est à redouter pour ses accès intempestifs d'emportement violent. On l'observe ici sans méchanceté, mais peu pitoyable; ailleurs cruel avec raffinement, aimant à jouir de la souffrance de l'ennemi et très hospitalier. Il est moins rancunier et vindicatif qu'on ne l'imagine ordinairement; il ressent parfois l'injure et le tort très vivement, mais son impressionnabilité très mobile ne permet pas à la passion de jeter des racines profondes; ses colères ne sont pas durables. Il ment avec impudence et bêtement; au Rio-Nunez, je ne pus réussir à faire avouer à un Nalou qu'il avait volé un lourd marteau de fer à bord d'un navire naufragé; il me soutint avec l'assurance d'une conviction sincère, qu'il avait ramassé l'instrument flottant à la surface de l'eau! Le noir n'a pas grands scrupules vis-à-vis de la propriété d'autrui¹, ni le souci d'obli-

1. Il allie curieusement certaines délicatesses à ses convoitises. Il a ses procédés à lui d'accommoder les choses à sa conscience. Il ne prendra pas un objet sur une table, un rayon de bibliothèque; mais si cet objet est tombé par hasard sur le parquet, a glissé jusqu'à une porte, il le ramasse comme de bonne trouvaille. Et quelquefois il aide le hasard, dans son action de transport. J'avais pour ordonnance, à Boké, un magnifique noir, brave garçon, mais trop amateur de la dive bouteille, goût qui l'entraînait de temps à autre à des écarts. Un jour je tentai sur lui cette expérience psychologique: je laissai sur ma table, en évidence au milieu de mes papiers,

gations bien étroites dans ses rapports sociaux. Mais il possède une sorte d'intuition de la justice distributive, utile à cultiver pour sa direction morale. On le peut conduire avec brutalité ; il ne se plaindra pas, s'il sait que c'est en raison d'une faute commise ; la punition la plus légère, si elle lui semble imméritée, le révolte jusqu'à le pousser aux actes les plus graves.

De même que l'enfant, le nègre a horreur de l'isolement ; il est sociable par la crainte qu'il a d'être seul, autant que par le désir de se distraire et de briller dans les relations, mais point par esprit d'altruisme et de solidarité réfléchi. Il donne et reçoit avec une égale indifférence, ou, lorsqu'il mesure les avantages d'une réciprocité, s'applique à réduire sa part de rendement de la façon la plus égoïste. Il est très quémendeur et oublieux des bienfaits. Aussi existe-t-il à son égard un proverbe arabe très caractéristique : *Fais du bien à un homme de race, tu le fais ton ami ; fais du bien à un nègre, tu le fais ton ennemi* (il est vrai que les nègres ont un proverbe... retourné, sur les Maures : *Il ne peut rien habiter d'honnête sous la tente*). Quant à la paresse, elle n'est peut-être pas un vice aussi critiquable, chez l'Africain, qu'on se complait à le dire. Sans doute, elle est un gros obstacle à l'évolution progressive ; elle est surtout gênante pour l'Européen, l'exploiteur, avide à retirer profit du labeur de l'indigène et l'estimant toujours insuffisant. Mais elle est le secret d'une patience qu'on trouve excellente pour l'assouplissement des individus, et, au fond, elle est la conséquence d'une limitation volontaire des plus philosophiques. Le noir la savoure comme l'expression de la liberté,

une pièce de 1 franc. Le premier jour, elle conserva exactement sa place, le second elle était rapprochée du bord, le troisième en imminence de chute, et, dans la soirée, par terre, où elle ne resta pas longtemps. Alors je demandai ce que la pièce était devenue. Après quelques dénégations, mon tirailleur finit par m'avouer qu'ayant vu l'argent sur l'escalier, parmi des déchets et des poussières à balayer, il avait cru pouvoir se l'approprier. Je lui laissai la pièce, après avoir eu l'air de me fâcher et de lui faire une gratification, en raison de l'honnêteté qui l'avait porté à respecter une pièce... sur ma table !

comme la jouissance du non-agir, avec tout pouvoir de se montrer actif, si cela lui sourit, comme l'entrée du doux rêve. Pourquoi sacrifierait-il ses joies à une tâche inutile ? Il se contente de peu pour soutenir le corps ; il a l'aliment et l'abri sans grand effort ; il est en droit de dépenser à sa guise ce qui lui reste de temps à écouler, après les besoins primordiaux satisfaits. Il ne se fatigue point, même il ne songe guère à la prévoyance. Malheureusement, il a des entraînements dans l'ivrognerie et la débauche.

Le noir a un goût prononcé pour les liqueurs fortes. Il ne boit pas pour oublier (sous ce rapport la paresse et le rêve lui suffisent). Il boit par volupté de boire, surajoutée à celle de ne rien faire. L'ivrognerie est le fléau des races africaines, et l'on comprendrait que les Européens s'entendissent afin de la refréner. Seulement, les Anglo-Germains et les Français sont assez mal venus à prêcher la morale à l'incivilisé sur cet objet, quand ils ont chez eux et poureux-mêmes la tolérance des pires excès de l'alcoolisme. Le noir a développé sa passion au contact des Européens ; musulman, il reste ou devient sobre. Il s'enivre avec nos eaux-de-vie de traite, notre absinthe et notre vermouth, plus ou moins frelatés à son intention ; jadis il se contentait de boire les liqueurs fermentées tirées des sucres du palmier vinifère et de quelques autres végétaux, et il ne risquait pas de s'empoisonner avec ces produits naturels, comme il s'expose à le faire avec ceux que lui livre aujourd'hui le commerce. Aussi commence-t-il à payer tribut à l'aliénation mentale et offre-t-il, dans les hôpitaux, des cas nombreux de delirium tremens. Le noir est, en même temps, très porté aux plaisirs génésiques. Mais s'il est grossier dans la salacité, au moins ignore-t-il à peu près complètement (sauf en certains foyers où il a pris leçon des civilisants) les façons antinaturelles d'assaisonner la débauche. Il recherche la femme, qu'il possède de bonne heure en raison de sa nubilité précoce, mais respecte l'enfant. Lorsqu'on entend parler d'attentats odieux sur des jeunes de l'un ou de l'autre sexe, dans les milieux africains, il y a chance à parier que l'auteur n'est point un nègre, mais un

Arabe ou un arabisant¹. Le nègre, d'ailleurs, ne fait pas grand cas de la chasteté de ses filles; ne se montre pas toujours mari bien jaloux ou offre ses esclaves sans vergogne pour la prostitution; celle-ci, sans être approuvée, n'entache guère ordinairement la réputation féminine, en dehors de l'état d'union légitime. La polygamie, chez le païen comme chez le musulman, la facilité d'avoir autant de concubines que l'on en peut nourrir, le tempérament de la femme en parfaite conformité avec celui de l'homme, entretiennent les mœurs dans le relâchement, mais ce relâchement, dans le milieu, paraît tout naturel. La famille, en ces conditions, ne saurait répondre aux idées qu'elle suscite chez nous. Les enfants sont bien traités, mais sans qu'une affection très vive leur assure, du père et de la mère, des soins vigilants de toute heure et les retienne solidement dans le giron familial; ils sont parfois vendus pour un morceau d'étoffe ou une bouteille d'eau-de-vie, et, dans les tribus les plus dégrossies, ils s'émancipent d'eux-mêmes aux premières ardeurs de l'adolescence. Les fils, mieux que les filles, sont attachés à la case; car c'est aux mâles qu'échoit l'autorité, en l'absence ou à la mort du père. Les filles, qui jouissent de moindre considération, plus vite et plus lointainement s'en vont, gardant la vie libre, ou, mariées, devenant les fournisseuses d'enfants et les travailleuses à tout faire pour leurs époux². Du reste, dans les relations de sexe à sexe, les plus

1. J'ai rencontré à Saint-Louis des noirs, parés à la manière des femmes et en affectant les allures, qu'on m'a dit faire métier de leur prostitution. A Boké, j'ai vu, auprès d'un prince foulah, un griot, dont les danses lascives traduisaient bien le rôle plus intime qu'il devait remplir en la maison de l'altesse. Les habitudes de pédérastie ne sortent pas des milieux musulmans. Dans le langage wolof, l'expression pour les désigner serait de date récente, et elle n'existerait pas dans la plupart des idiomes africains.

2. Il y a, dans les idiomes africains, des expressions qui témoignent curieusement de la façon dont le mâle se considère vis-à-vis de la femme: en wolof, *adar* signifie, parer une femme pour lui faire avoir un mari, ou faire courir un cheval pour mettre ses qualités en relief, au moment de la vente; en peul, aimer une femme

bizarres contradictions se rencontrent. J'ai dit le cas que le nègre faisait de la chasteté de ses filles et de ses esclaves; il punit aussi leur impudicité excessive. Souvent indifférent à propos de la vertu de sa femme, il s'en montre d'autres fois jaloux jusqu'à s'assurer, pendant ses pérégrinations, d'une fidélité douteuse par des moyens mécaniques (Pruner-Bey) et il devient assassin sur le simple soupçon d'adultère. « Cependant, la négresse est plus libre que la femme islamite, et elle est respectée dans la guerre. Abusant du sexe faible et le dépréciant même par la différence des aliments qu'il lui impose, le nègre accepte toutefois la femme comme souveraine, il accorde des prérogatives à la reine mère, et il règle les droits de succession comme les peuples de l'Asie qui vivent dans la polygamie. Un échange mutuel des occupations des deux sexes n'est même pas très rare dans le Soudan; la femme cultive la terre et l'homme file le coton; il garde les champs, elle court à la guerre... » (Pruner-Bey¹).

Très casanier, le nègre a surtout du goût pour les occupations agricoles. Mais il est aussi très enclin à l'errance capricieuse. « Il parcourt le grand continent d'un bout à l'autre, soit pour accomplir ses devoirs religieux, soit pour faire le trafic. » Il ne compte pas avec les distances. Et néanmoins, il est très nostalgique, dès qu'il est retenu trop longtemps hors de ses foyers d'origine. D'autre part, ami de la paix et du calme, il se dessine en maintes circonstances comme un enragé batailleur; certaines tribus (à l'instar de la Prusse) n'ont d'autre industrie que la guerre.

Ces heurtements, ces oppositions, conséquences d'un état cérébral où les qualités directrices manquent de pondération, n'indiquent pas des tendances à un très haut degré d'adaptabilité sociale. Les nègres ont pourtant des modes de collectivité qui répondent aux aspirations des peuples civilisés; ici, le

est synonyme de vouloir une femme, l'amour se passe de préambules et se confond avec la possession.

1. *Mémoires sur les nègres* (*Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. I).

régime du despotisme, sous un roi qui s'appuie sur une caste militaire et une caste sacerdotale (la formule de plus d'une nationalité moderne en Europe); là, le régime oligarchique, avec un chef élu par une classe privilégiée (toujours celle de la force, celle des guerriers); là encore, le régime républicain, avec une entière autonomie de la tribu, des conseils de vieillards ou un chef de nation, élu et assisté par les anciens; mais, en général, sous cette dernière forme, l'influence est aux plus riches et le milieu ne se dégage pas d'un vulgaire opportunisme! Sous quelque régime qu'elles soient placées, les tribus africaines de même nom font preuve, dans les rapports entre gens de même couche, d'une certaine solidarité, calculée chez les uns, toute instinctive chez les autres. Si les castes autoritaires (comme chez les civilisés d'Europe) se soutiennent pour l'exploitation du peuple, celui-ci, dans sa résignation (quelquefois plus que chez nous), partage entre ses membres joies, douleurs et ressources; parmi des miséreux, point d'être exposés à mourir faute d'abri ou de nourriture, les foyers s'ouvrent à ceux qui n'en ont pas.

En somme, le nègre ne nous apparaît ni comme très bon, ni comme très mauvais. Ce n'est pas un négatif; c'est un être d'activité spéciale et réduite, à tendances également éloignées des extrêmes dans le bien comme dans le mal. Ses vices les plus intenses, qu'il doit surtout à ses contacts avec les civilisés, s'épuisent pour ainsi dire sur place; en général, ils n'aboutissent point à l'acte criminel. Néanmoins, l'impulsivité est à redouter dans ses écarts. Chez des natures d'impressionnabilité irrégliée, instable, des explosions violentes peuvent se produire à l'occasion de très futiles mobiles, et donner lieu aux formes les plus caractérisées de l'attentat.

Dans cet ensemble de traits communs, certains linéaments se détachent avec un relief particulier ou de nouveaux caractères se dessinent, au sein des diverses races. Je n'entreprendrai pas de relever toutes les modalités psycho-sociologiques qu'on remarque en chacune d'elles. J'examinerai seulement leurs groupements généraux selon leur degré d'évolution. On

peut répartir en trois séries les races noires d'origine africaine: celles qui ont subi jusqu'à un point l'adaptation à la vie française (il en sera question au chapitre des colonies assimilées); celles qui ont été converties à la religion et à la civilisation de l'islam; celles qui sont demeurées païennes, plus ou moins barbares ou sauvages. Quelques observations sont utiles sur ces dernières catégories.

A. — Les *nègres païens* ou fétichistes représentent les éléments les moins civilisés, non les plus dépourvus d'intelligence et de vigueur, car les Dahoméens, les Pahouins, les Sérères sont loin d'être des races inertes. Leurs tribus sont malheureusement exploitées par l'union de la force arbitraire et de la superstition, au profit de privilégiés brutaux et vicieux. Elles ont à leur tête des chefs dont l'autoritarisme ne reconnaît d'autres limites que le zèle, ordinairement intéressé à le seconder, d'une caste guerrière ou de soudards, toujours prêts aux plus atroces violences, mais qui, à leur tour, sont dominés par les prêtres ou sorciers, gredins perfides et habiles à tirer parti de la crédulité de leurs congénères. Dans ces milieux, les mœurs sont très grossières. La femme ne le cède point à l'homme en férocité; elle est guerrière, comme au Dahomey, parfois apte à la royauté, et, dans ce dernier cas, arrive à surpasser l'homme en caprices cruels et en déchainements de débauche¹. Les habitudes d'ivrognerie règnent sans entraves et contribuent à entretenir les caractères dans une voie détestable. La note, en cette sauvagerie, semble émaner des pratiques fétichistes.

Les féticheurs forment une association qui, sous divers noms, s'étend d'un bout à l'autre de l'Afrique, association dont les chaînons, actuellement rompus par places, ont dû se relier très étroitement jadis, malgré la variété des langues, comme sous le mot d'ordre d'une mystérieuse franc-maçonnerie. Ce que

1. Lire dans *l'Histoire générale des voyages*, t. XVII, p. 103, et dans le *Dictionnaire des femmes célèbres* (Paris, 1788), t. II, p. 583, 678, le portrait de la reine Singa ou Zingha et celui de la reine Tem-Bam-Dumba.

j'ai observé des Simons, au Rio-Nunez¹, d'autres l'ont observé en Cazamace ou au Gabon, des sorciers de divers noms. Ces gens-là, dont l'art consiste à payer d'effronterie, quelques-uns convaincus d'être en possession réelle d'un pouvoir occulte, le plus grand nombre, forts de la crédulité des masses et décidés à l'exploiter cyniquement, sont des intelligents, mais de l'espèce scélérate. Ils ont toutes les passions des criminels, la convoitise dans la sexualité et la cupidité, la rancune invétérée contre quiconque traverse leurs desseins, le raffinement dans les calculs pour arriver à leurs buts, la captation des biens, la suppression des individus gênants. On devine ce qui advient d'une direction sociale accaparée par de tels misérables. Ils ont l'oreille des rois, conseillent, soufflent ou ordonnent les décisions, toujours dans le sens qui leur apparaît le plus avantageux pour eux-mêmes, tranchent sur les questions de paix ou de guerre, de partage de butin, de répartition de captifs, adroits à se faire écouter par la crainte de leurs alliances extraterrestres et par leur à-propos à flatter les passions des puissants. Ils ferment la porte aux réclamations que tenteraient de présenter les victimes; ils sont policiers et juges. Ils se vantent de découvrir les auteurs des vols et des homicides, substituant aux coupables, qui les savent payer, des innocents, pour eux des indifférents ou des ennemis dont ils ont à se défaire; c'est devant eux que se déroulent les *épreuves*², au dénouement arrêté d'avance par leurs soins, selon leur intérêt. Il faudrait écrire un chapitre si l'on voulait seulement récapituler les méfaits de cette catégorie perverse. menteurs (par essence), ivrognes, débauchés, dérobateurs et assassins, ils ne vivent que pour la satisfaction de leurs appétits. Ils sont la plus forte expression de l'égoïsme et de l'anti-altruisme, et personne n'ose combattre leur influence, car ils agissent sous l'égide des génies et l'on a appris par l'expérience à redouter les colères que soutiennent ceux-ci. Ils sont médecins et empoisonneurs selon les circonstances. Au peuple, ils vendent des recettes pour guérir les

1. *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1883.

2. Voir plus loin.

maladies, des amulettes et des philtres pour amener la réussite des affaires ou assurer la protection des personnes; aux riches, des secrets efficaces pour se débarrasser de qui les ennuit et se maintenir en faveur auprès du roi et de ses ministres, etc. Par comble, ce sont ces vils coquins qui perpétuent, au sein de quelques peuplades, le goût pour les cérémonies sanglantes, les sacrifices humains!

On frémit d'horreur et de dégoût en songeant aux hécatombes immolées chaque année à la superstition fétichique. Le prétexte est la dévotion aux génies, aux mânes de l'ancêtre. Quelquefois, le rite se combine avec une intention de pénalité juridique: c'est le ministre de la justice, qui présente au roi les victimes destinées à l'holocauste. Mais les victimes ne sont pas seulement des malfaiteurs ou des prisonniers de guerre (assimilés aux criminels chez les nations sauvages¹), elles sont encore recrutées parmi les esclaves et les libres, lorsque les premiers éléments ne sont pas en nombre. Puis le sacrifice devient fête nationale, réjouissance, ivresse. De pauvres diables — qui peuvent être appelés à jouer un rôle imprévu dans le spectacle — le réclament à cris, et le bon prince ne se fait jamais tirer l'oreille pour leur offrir, en même temps qu'à lui-même, si agréable distraction. O pauvre humanité, ô pauvre civilisation, qui oublie, devant ces abominables tueries, qu'elle aussi, il n'y a guère longtemps, sous l'influence d'une caste sacerdotale, appuyée d'une caste guerrière, a vu couler à flots le sang de nombreuses victimes, torturer et brûler des hommes, uniquement accusés d'avoir eu des idées mal conformes aux volontés des puissants du jour! Nous avons eu sur nos places publiques, il y a moins de quatre siècles, des holocaustes non moins épouvantables que ceux dont nous avons à rappeler les hideurs.

Bien des voyageurs ont donné les descriptions des sacrifices sanguinaires pratiqués chez les nègres de la côte guinéenne. Hovelacque, dans son livre sur les nègres, a reproduit plus d'un

1. Erdman Isert, cité par Hovelacque, *Peuples de l'Afrique équatoriale*, p. 107.

récit typique¹. Je citerai seulement deux ou trois faits, pour permettre au lecteur de prendre une idée de la folie vertigineuse où peut entraîner l'ivresse du sang, chez des peuples où les caractères, malgré l'intelligence, sont abandonnés à toutes les impulsions des instincts cruels. Au Dahomey, les grandes cérémonies s'appelaient les *Coutumes*. « Les années, dit Bouche², où elles se célèbrent avec pompe, on construit une case funéraire en l'honneur des rois (décédés); or, le mortier qui sert à bâtir cette case doit être pétri avec du sang humain et de l'eau-de-vie, et pas une goutte d'eau ne peut y entrer. Gréré (?) ne se contenta pas de massacrer assez d'hommes pour la construction de la case; il procura encore au peuple le plaisir barbare de voir immoler un plus grand nombre de victimes. Toutes avaient un bâillon à la bouche, afin que les accents de leur douleur ne troublassent pas la fête. On s'ingénia ensuite à inventer les tortures les plus cruelles; quelques prisonniers furent placés sous des trappes très lourdes et armées de pointes de fer; d'autres furent crucifiés; quelques-uns eurent leurs jambes repliées sur la poitrine, et, après avoir été enfermés dans des sacs ne laissant que la tête dehors, on les suspendit à des arbres par les pieds. Les vautours, attirés par l'odeur du carnage, arrivaient en foule, les déchiraient petit à petit et les dévoraient tout vivants. Il y eut de malheureuses victimes qui furent enfermées dans des paniers et précipitées du haut de l'estrade royale; la multitude les attendait en chantant, en dansant et en hurlant, et dès qu'une corbeille était jetée, tout le monde se pressait, se bousculait et se la disputait; celui qui parvenait à saisir la tête du supplicié s'efforçait de la séparer du tronc avec ses ongles et quelque mauvais couteau, la rapportait au roi et recevait en échange une piastre de cauris³, environ 1 fr. 50. » Un autre témoin de ces atroces scènes a vu un homme, les mains liées derrière le dos, conduit comme une bête de somme au lieu du sacrifice, avec une corde qui lui tra-

1. *Loc. cit.*, p. 103 et suivantes.

2. *L'Explorateur*, 1876, t. III, p. 627.

3. Les cauris sont des petits coquillages servant de monnaie.

versait le nez, une oreille déjà à demi détachée, l'autre portée devant lui fichée sur un pieu, un couteau planté dans chaque épaule. Au mois d'avril 1875, à Porto-Novo, le pays de notre allié Toffa, le missionnaire Baudin a assisté au drame suivant¹. Quatre rois défunts n'avaient point encore reçu les honneurs des funérailles solennelles. Toffa, leur successeur, en attendant son sacre, voulut prouver son attachement aux anciens usages par de beaux sacrifices. Ordre est donné aux noirs de suspendre les travaux de culture, aux traitants d'acquiescer les droits à échoir six mois à l'avance (il faut beaucoup d'argent pour organiser dignement les fêtes), à tout le monde de s'abstenir de sortir la nuit. C'est qu'à la chute du jour, la ville est livrée à une compagnie de chenapans, préconisés en assemblée générale comme les gardes du roi et les exécuteurs de ses volontés; ils doivent ramasser tous les individus qu'ils rencontrent; mais comme peu d'indigènes se risquent à affronter de tels racleurs, le nombre des victimes serait trop peu imposant, si l'on n'avait d'autres moyens pour l'accroître. Tel village, telle famille, sont obligés de fournir un certain nombre de têtes, libres ou esclaves. Le troupeau est parqué en lieu sûr; on accumule dans des chambres spéciales les présents à offrir aux mânes des rois, avec d'énormes provisions d'eau-de-vie et de poudre pour la réjouissance des vivants, amateurs de bruit autant que de liqueurs fortes; pendant le temps des fêtes, le peuple et les invités du roi peuvent à discrétion prendre dans ces provisions. Les présents sont au dernier moment apportés dans une petite case de bambous, au milieu de la cour à fétiche, consacrée aux sépultures royales. « A minuit commencent les tueries. L'exécuteur est le chef de Davi, ville du royaume de Porto-Novo; il est assisté dans ses fonctions par ses fils et ses esclaves. Le premier sacrifice est un *sacrifice de vengeance*, et la victime est un homme de la petite ville d'Adja (au Dahomey, en souvenir d'une attaque qu'un ancien roi eut à supporter des gens de ce pays)... Le chef de Davi prend la victime et la

1. *Annales de la propagation de la foi*, janvier 1876.

conduit dans la cour-fétiche, près de la cabane de bambous. Le malheureux, retenu entre les mains brutales de ses exécuteurs, comprend qu'on va l'immoler et pousse des cris de détresse : « Au secours ! On veut me tuer ! Qu'ai-je donc fait ? Blancs, secourez-moi ! » Il exhale en vain son désespoir, car nul ne peut intervenir, sous peine de mort... On ne bâillonne pas le moribond, parce qu'on veut, avant qu'il expire, lui donner des commissions pour l'autre monde. La victime se renferme bientôt dans un morne silence, et toutes les cruelles diableries finies, on lui fait sauter la tête. Son sang est recueilli dans unealebasse ; on coupe au cadavre une main, qu'on suspend à la porte-fétiche ; on détache habilement la peau des reins, qu'on prépare et qu'on fait sécher ; elle servira à confectionner un tambour qu'on entendra aux prochaines féticheries. Les caillots de sang, épars çà et là, sont mêlés à de la bouse de vache, et l'on en frotte le sol de la cabane. Quant aux derniers lambeaux de chair, ils sont traînés et honteusement exposés, devant le palais, à la vue de tout le peuple. » Vient le tour d'une autre victime, qu'on renverse à coups de bambou, au moment où elle s'attend le moins à une violence, et dont le sang est recueilli pour crépir la case qui abritera le crâne des rois. « Dans la lagune, d'autres victimes sont sacrifiées. Les eaux ont porté les corps de quatre femmes devant Badagry ; un homme a été trouvé dans les herbes, près de Porto-Novo. Le lendemain, les cadavres sont restés exposés sur la place du marché... Cette place était remplie d'hommes armés de fusils, qui exécutaient des fantasias devant les cadavres, en chantant et en tirant des coups de feu. Pendant la journée, les exécuteurs ont achevé de crépir la case avec le sang des victimes, puis ils y ont placé les objets ayant appartenu aux quatre rois défunts... en y ajoutant, pour leur usage (dans l'autre monde), des caisses d'eau-de-vie, des sacs de cauris ; ils ont arrosé le tout du sang des victimes. On y mit encore les têtes que l'on avait décollées. Sur le haut de la case flottaient trois drapeaux, rouge, noir et blanc. » Les couleurs allemandes ! Le choix trahissait-il déjà une influence qui s'est

manifestée plus tard, sous une forme très matérielle, auprès d'un roitelet voisin, de goûts encore plus sanguinaires ? Toffa, devenu notre protégé, a renoncé aux sacrifices humains. Behanzin, le protégé des Allemands..., en sous main, n'a point voulu renoncer à ses coutumes ; il les a pratiquées jusqu'au jour où il a dû fuir devant nos armes, cette fois au moins utiles à une œuvre de propagande philanthropique (bien qu'entachée de visées peu altruistes !) et, dans son refuge du nord, il aurait continué à immoler encore, de temps en temps, ceux de ses soldats que les féticheurs lui désignaient comme de fidélité douteuse.

Les sacrifices humains se doublent quelquefois de cannibalisme, ou celui-ci survit dans les habitudes africaines, indépendamment de toute connexion avec des pratiques rituelles, c'est-à-dire comme mode alimentaire dérivé de la nécessité, puis adopté par goût, ou bien encore comme façon d'accentuer plus intensivement des sentiments de vindicte sur le corps d'un ennemi. Au Congo, l'explorateur Mac Dougall a été le témoin de scènes inouïes ; il a vu les soldats d'un roitelet nègre amener, un jour, une vingtaine de jeunes filles : « Ces malheureuses furent pendues par les pieds à des arbres, puis lardées à coups de sabre ; elles furent ensuite égorgées, dépecées, et leurs membres partagés entre les assistants, qui les dévorèrent à belles dents¹. » Tout au voisinage de la colonie anglaise de Sierra-Leone, au Sherbro, des faits analogues se passent ; presque chaque semaine, on apporte à Bouthi, ville où siège le représentant de l'Angleterre, jusqu'ici impuissante à mettre un terme à de pareils actes, « des corps d'hommes, de femmes ou de jeunes filles, mutilés d'un ou de plusieurs membres, que les anthropophages ont dévorés². » Dans l'Oubanghi, au rapport du père Augouard, le cannibalisme est « un système d'alimentation usuel » ; les noirs préfèrent la viande humaine à toutes les autres, « disant que c'est une nourriture noble, tandis

1. *Le Petit Journal*, 25 novembre 1890.

2. *La Bretagne*, 10 novembre 1892.

que les animaux ne fournissent qu'une nourriture vile ». L'anthropophagie est tellement entrée dans les mœurs des peuplades de cette région congolaise, « qu'il existe, sur la place publique, une pierre taillée pour faire asseoir les victimes ; de petits canaux sont ménagés pour recueillir le sang, des pieux sont enfoncés en terre pour tenir les captifs immobiles, et, à 4 ou 5 mètres derrière, une tige d'arbre flexible vient se courber au-dessus de la tête du patient, pour faciliter l'opération de la décapitation. » Un pauvre diable de l'expédition dirigée par M. Dolisie, fonctionnaire du Congo français, fut un jour pris et emmené dans un village de l'intérieur. « Selon la coutume du pays, on le palpe aussitôt et on lui fait des entailles dans les reins, pour savoir s'il est bon à être mangé tout de suite. La graisse faisant défaut, le malheureux est remis entre les mains de gens qui doivent bien le nourrir et le garder à vue. Il dut la vie à ce gavage — qu'on réserve chez nous pour les animaux à plumes — car, pendant l'opération, il fut délivré¹. » Chez les tribus pahouïnes, la pénurie des ressources semble être la raison principale des habitudes anthropophagiques, car les indigènes vont jusqu'à déterrer les cadavres des hommes tués à la guerre et les dévorent malgré leur état de putréfaction. Chez les Sousous, il n'y a pas de tradition d'anthropophagie ; mais il y aurait des cas où les indigènes mangent, par superstition, certaines parties du corps d'un personnage réputé brave, ordinairement le cœur et le foie, afin de s'assimiler ses qualités². (Godel.)

Toutes les tribus fétichistes n'en arrivent pas, fort heureusement, aux excès que je viens de mentionner. Il en est même qui vivent à côté de peuplades musulmanes et ont une culture et des mœurs aussi relevées que leurs voisines. Mais il est rare qu'aucune échappe au vice de l'ivrognerie.

B. — Les *Nègres musulmans*, pour la plupart assez mal dégoûtés de maintes pratiques fétichiques, sont les plus civilisés,

1. *La Lanterne*, 21 septembre 1890.

2. *Ethnographie des Sousous* (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, mars 1892).

ou plutôt les moins barbares, parmi les Africains. Ils ont des écoles où l'enfant reçoit une instruction rudimentaire, apprend les préceptes du Coran, s'initie à la formule sociale. Ils sont ordinairement très sobres. Mais ils sont turbulents, agités par les intransigeances de leur fanatisme religieux, hantés par la superstition. Chez eux, le marabout vaut très souvent le féticheur. J'ai raconté quelque part¹ l'aventure d'une jeune fille du Saloum. Un marabout n'avait pu obtenir ses faveurs ou avait eu à se plaindre, à tort ou à raison, de ses parents ; il dissimule ses projets de vengeance ; puis, à l'occasion d'une sécheresse persistante, annonce que le ciel réclame un sacrifice ; il peut rendre la fertilité aux champs et conjurer la disette ; qu'on l'écoute ! Et le misérable exige qu'on lui livre la jeune fille comme la plus digne offrande à présenter, la fait enfouir toute vive dans le sol jusqu'au cou et ordonne que ses compagnes viennent, chacune à son tour, lancer une pierre contre la tête de l'infortunée, jusqu'à ce qu'elle soit écrasée. Partout où l'islam s'établit chez les noirs, il marque pour eux un arrêt dans l'évolution. Est-ce un mal ? Dans l'avenir, oui, si le nègre est réellement adaptable à un degré de civilisation supérieure ; dans le présent, non, parce qu'il lui apporte une forme sociale suffisamment en rapport avec sa cérébration actuelle, et qui le corrige de certains défauts. Seulement, l'islam est le plus sérieux obstacle à notre pénétration. Le cardinal Lavignerie le regardait, en outre, comme l'obstacle à la civilisation de l'Africain, qu'il croyait susceptible d'un progrès très avancé avec le christianisme. Il est certain que l'expansion du christianisme aurait aidé au développement de notre influence et contribué à l'extinction du commerce d'esclaves ; mais il est douteux qu'il eût jamais transformé le nègre en civilisé de bon aloi..., comme il est douteux (à mon avis) qu'il ait contribué, pour une large part, à l'affinement, d'ailleurs si relatif, du nègre antillien. Par ce que j'ai vu du résultat des missions en Afrique, je n'ai point acquis la moindre

1. *Société nouvelle*, octobre 1893, p. 431.